

DEPLACE GUY-MARIE

OBSERVATIONS
GRAMMATICALES SUR
QUELQUES ARTICLES DU
DICTIONNAIRE DU
MAUVAIS LANGAGE

Guy-Marie Deplace

**Observations grammaticales
sur quelques articles du
Dictionnaire du mauvais langage**

«Public Domain»

Deplace G.

Observations grammaticales sur quelques articles du Dictionnaire du mauvais langage / G. Deplace — «Public Domain»,

Содержание

PRÉFACE	5
I	7
II	8
III	9
IV	10
V	11
VI	12
VII	13
VIII	14
IX	15
X	16
XI	17
XII	18
XIII	19
XIV	20
XV	21
XVI	22
Конец ознакомительного фрагмента.	24

Guy-Marie Deplace

Observations grammaticales sur quelques articles du Dictionnaire du mauvais langage

PRÉFACE

Le *Mauvais Langage corrigé* est, sans contredit, un livre utile et propre à faire disparaître un grand nombre de locutions vicieuses usitées à Lyon, même parmi les personnes qui se piquent de parler correctement. Néanmoins un pareil ouvrage, pour répondre à son titre, me paroît exiger un travail beaucoup plus étendu et sur-tout plus approfondi que celui que M. Molard vient de publier.

Il est naturel que l'attention du Lexicographe se porte d'abord sur les mots considérés séparément et sans rapport à leur construction grammaticale. Il faut faire connoître ceux que proscrie le bon usage, en déterminer la valeur précise, et indiquer avec justesse ceux qu'il convient de leur substituer. Mais est-il à propos de comprendre dans cette nomenclature les expressions qui n'appartiennent qu'aux dernières classes du peuple? Les gens qui les emploient n'achètent pas de dictionnaire; ils ne lisent pas. Et d'ailleurs on feroit des volumes si l'on vouloit recueillir cette foule de mots bizarres, ridicules, dénaturés de mille manières, et souvent créés par l'ouvrier ignorant, au moment même où il en a besoin pour rendre sa pensée. Un livre de grammaire n'est destiné qu'aux personnes qui mettent quelque intérêt à bien parler, et ce n'est certainement pas de la bouche de ces personnes que sortent des mots tels que ceux-ci: *agotiau*, *apincher*, *bleusir*, *cologne*, *égrafiner*, et tant d'autres que je me dispense de citer.

Mais ce ne sont pas seulement les termes surannés, impropres ou barbares qui altèrent la pureté de la langue. Les alliances de mots que le goût réprouve, l'emploi irrégulier de certains temps ou de certaines personnes des verbes, la mauvaise construction des autres parties du discours, en un mot, les fautes locales contre la syntaxe, fautes si communes et si graves, voilà, ce me semble, ce qui doit principalement occuper l'écrivain qui veut être le réformateur du langage.

Toutefois, en embrassant les divers objets dont je viens de parler, il n'atteindra son but qu'autant que ses jugemens exprimés d'une manière nette, exacte et précise, seront d'ailleurs conformes aux règles d'une saine logique et aux décisions de ceux dont l'autorité en fait de langue est universellement reconnue. Il lui importe par-dessus tout de ne rejeter un mot, une phrase, qu'après avoir acquis la certitude que cette phrase, ce mot, méritent de l'être. Sans cette précaution, on censure souvent ce qu'on ignore: à un mot précieux par son exactitude, on en substitue un autre qui n'exprime que vaguement la même idée, et l'on appauvrit ainsi la langue au lieu de l'épurer.

Un livre de la nature de celui dont il s'agit ici, ne doit donc contenir que des décisions fondées sur des principes fixes et incontestables. Il faut qu'on ne puisse pas élever le moindre doute sur les assertions du grammairien qui prononce en maître, et que si par hasard le lecteur peu docile veut remonter aux sources, il n'en revienne qu'avec plus de défiance de lui-même et plus de respect pour l'écrivain.

Quel que soit d'ailleurs le mérite du Dictionnaire de M. Molard, il ne réunit malheureusement pas tous les caractères dont je viens de parler, et l'on risqueroit plus d'une fois de s'égarer en le suivant aveuglément. La plupart des articles qui le composent sont exacts; mais il en est encore un bien grand nombre qui renferment des décisions absolument opposées à celles des maîtres. Quelquefois ce Grammairien condamne des expressions admises par l'Académie, et les remplace par d'autres beaucoup moins précises. D'autres fois, il cherche à étayer ses opinions par des principes que l'usage et la logique s'accordent à rejeter. Ces erreurs sont d'autant plus dangereuses que le nom de l'auteur

suffit aux yeux de bien des gens pour leur donner du crédit.¹ Il me paroît important de les faire connoître, et c'est le but des Observations que l'on va lire. Il n'y sera pas question du style de l'auteur; mon intention n'est point de m'arrêter à ce qui lui est personnel. En prenant la plume, je n'ai d'autre motif que celui d'être utile, et d'éclairer l'ignorance de quelques personnes consacrées à l'éducation, qui, lorsqu'on leur assure que telle ou telle expression est exacte, se contentent de répondre que cette expression est condamnée dans le Dictionnaire du mauvais langage.

Je suivrai dans mes Observations l'ordre alphabétique adopté par M. Molard: je rapporterai fidèlement ses articles; mes remarques viendront après.

Nota. Je dois avertir que lorsque je cite l'Académie, je n'entends parler que du dernier Dictionnaire qu'elle a elle-même publié, Dictionnaire qu'il ne faut point confondre avec ceux qui depuis quinze à vingt ans ont paru sous le nom de cette illustre compagnie, et qui ne font pas autorité.

¹ Cela a lieu sur-tout dans quelques pensions. On feroit un livre vraiment curieux si l'on recueilloit toutes les locutions vicieuses que certaines personnes substituent au bon langage avec l'intention de corriger celui qui est mauvais. Ici l'on dit qu'on va *promener*, là qu'on ne *mouche* pas; ailleurs, on recommande à une demoiselle de se tenir *droit*, etc. M. Molard condamne les deux premières de ces locutions; il autorise la troisième.

I

À. On ne doit pas sous-entendre cette préposition dans la phrase suivante et autres semblables: ma curiosité a failli *être punie*. Dites, à être punie.

Faillir ne se construit pas avec la préposition *de*.

Faillir *à* et faillir *de* sont deux locutions également françaises, et autorisées, en ces termes, par l'Académie: «On dit qu'une chose *a failli à arriver, d'arriver*, pour dire qu'elle a été sur le point d'arriver, qu'il a tenu à peu qu'elle n'arrivât. *Il a failli à être assassiné; j'ai failli à tomber, j'ai failli de tomber*. Toutes ces phrases sont du style familier.»

II

Affairé. Il est très-*affairé*. Quoique cette expression soit généralement répandue, elle n'en est pas moins vicieuse.

En lisant le Dictionnaire de M. Molard, je n'ai pu qu'être étonné de voir que l'auteur eût si souvent oublié de consulter l'Académie. *Affairé* n'est point une expression vicieuse. On dit d'un homme qui a beaucoup d'affaires, qu'il est très-*affairé*. C'est un mot du style familier.

III

Air. Doit-on dire cette femme a l'*air bon* ou a l'*air bonne*? Les sentimens sont partagés. Ceux qui soutiennent qu'il faut dire a l'*air bon*, disent que c'est le mot *air* qui régit l'adjectif; car c'est l'air qui est bon... M. Domergue nous apprend que M. de Laharpe (pris pour juge) décida qu'il falloit dire: cette soupe a l'*air bonne*. Voici sans doute la raison sur laquelle il fonda sa décision. Quand on dit: cette soupe a l'*air bonne*, il y a ellipse; c'est comme si l'on disoit cette soupe *paroît* bonne; cette soupe, a l'air d'être bonne. *Les mots a l'air étant l'équivalent du verbe paroît, il s'en suit que l'adjectif doit s'accorder avec le mot soupe qui est du féminin...* Je crois que l'usage a décidé la question; partout on dit: cette soupe a l'*air bonne*... Je ne condamne aucune des deux façons de parler.

Je doute fort que M. de Laharpe ait donné la décision qu'on lui attribue, et les raisons sur lesquelles M. Molard croit que cette décision a pu être fondée, ne me paroissent rien moins que solide. Je vais les examiner.

«Il y a ellipse, dit Dumarsais, quand on supprime dans le discours quelque mot qui seroit exprimé selon la construction pleine.»

Si *a l'air* signifie *paroît*, où sont, je le demande, les mots supprimés dans cette phrase: Cette femme a l'*air bonne*? Où est l'ellipse? Il est aisé de voir que M. Molard s'est trompé sur ce premier point, et que ce ne sont pas les mots *avoir l'air*, mais *avoir l'air d'être*, qui sont l'équivalent de *paroître*. En ce cas, à quoi bon employer l'ellipse dans une phrase où la construction naturelle est tout-à-la-fois plus régulière et plus claire?

En second lieu, si lorsque une locution peut être remplacée par une autre *équivalente*, on est obligé de se conformer à la construction qu'exige la locution substituée, quelles ne seront pas les conséquences d'un pareil principe? Il sera permis de dire: Cet homme a la mine *fier*, cet enfant a la mine *méchant*; et l'on justifiera ce langage barbare par des raisons telles que celles-ci: *Avoir la mine* signifie *paroître*; ou bien par cette autre: il y a ellipse; *Avoir la mine méchant*, signifie *avoir la mine d'être méchant*.

Au lieu de ces singuliers raisonnemens, ne vaut-il pas mieux reconnoître que dans le cas dont nous parlons, comme dans tous les autres, l'adjectif se rapporte au substantif auquel il est joint et s'accorde avec lui? Et l'Académie ne consacre-t-elle pas ce principe, lorsque parlant en général et sans désigner le sujet, elle cite ces locutions: *Avoir l'air guerrier*, *avoir l'air spirituel*, *avoir l'air hautain*? Ne tranche-t-elle pas la question lorsqu'après ces exemples, elle ajoute encore ceci: «On dit *avoir l'air bon*, *avoir l'air mauvais*, pour dire avoir la mine d'un bon homme ou d'un méchant homme»? Est-il possible de ne pas voir que dans ces phrases, les mots *bon*, *mauvais* se rapportent nécessairement au substantif *air* exprimé, et non pas à un sujet dont l'infinitif *avoir* fait abstraction?

IV

Amateur. Ce mot a-t-il un féminin?.. Il me semble que l'analogie nous autorise à donner un féminin à ce mot. On dit une *spectatrice*, une *actrice*, une force *créatrice*... Il faut donc donner à *amateur* une inflexion féminine.

En général, M. Molard ne reconnoît comme françois que les mots qui se trouvent dans l'Académie. N'étoit-il pas naturel d'appliquer ce principe en cette occasion? Pour décider la question qu'il propose ici, il suffit d'ouvrir le Dictionnaire qui fait autorité. Ce Dictionnaire n'admet que le masculin dans *amateur*, tandis qu'il donne un féminin à *spectateur*, à *acteur*, etc. Il faut donc s'en tenir là. Il me seroit facile de citer une multitude de mots qui ne sont pas françois, quoiqu'ils aient en leur faveur l'espèce d'analogie qu'invoque M. Molard. Les principes de l'analogie ne prouveront jamais que tels ou tels mots doivent exister dans une langue; ils ne servent qu'à indiquer la manière la plus régulière de les employer, en cas qu'on les adopte.

V

Balustre. Sorte de petit pilier façonné... Il ne faut pas confondre ce mot avec *balustrade*; celui-ci est un assemblage de *balustres*. Cependant l'Académie leur donne quelquefois la même signification.

Le mot *balustrade* ne peut jamais signifier un seul pilier; mais *balustre* peut, quand on le veut, être employé pour *balustrade*. En ce sens, il est autorisé, non-seulement par l'Académie, mais encore par nos meilleurs écrivains. S'il falloit n'entendre par *balustre* qu'un *pilier façonné*, le dernier de ces vers de Boileau:

Ici s'offre un perron; là, règne un corridor;
Là, ce balcon s'enferme en un *balustre* d'or.²

deviendrait absolument inintelligible.

² Art poétique, chant premier.

VI

Benne. C'est une de ces expressions locales nécessaires, ou parce que l'invention des choses qu'elles désignent est de fraîche date, ou parce que l'instrument a une forme particulière.

Benot. Dites, *banneau*.

Benne, Benneau, Banneau, ne se trouvent point dans le Dictionnaire de l'Académie. Le Dictionnaire de Trévoux les admet tous les trois, et ne donne la préférence à aucun. Il les définit également: vaisseaux de bois qui servent à contenir les liquides, le blé, la vendange, la chaux, etc. Ces mots viennent du latin *benna*, qu'on retrouve dans Varron, et du diminutif *benellus* qu'employoient les écrivains du moyen âge.

Benneau et *benel* signifioient aussi autrefois une espèce de chariot. Ces mots, pris dans les deux sens, sont très-anciens.

VII

Bretagne. Pièce de fonte qu'on applique au fond de la cheminée. Dites, *plaque* ou *contre-mur*.

Contre-mur, pris dans le sens que lui donne ici M. Molard, n'est pas françois. Un *contre-mur* est un mur que l'on bâtit le long d'un autre, pour le conserver. On fortifie quelquefois le mur d'une terrasse par un *contre-mur*.

VIII

Broche de Bas. Petite verge de fer. Dites, *aiguille*, s. f.; *aiguille de bas*. Dans ce sens, *broche* et *brocher* ont vieilli.

Broche est françois dans le sens que M. Molard indique. L'Académie ne dit point que ce mot ait vieilli.

IX

Caneçons. Sorte de culotte de toile ou de coton. Dites, *caleçons*, s. m. pl.; donnez-moi des caleçons. Ce mot s'emploie *toujours* au pluriel.

M. Molard assujettit à la même règle les mots *pincette* et *tenaille*. L'Académie n'emploie *caleçon* qu'au singulier. *Caleçon* de toile; se mettre en *caleçon*; être en *caleçon*. Le Dictionnaire de Trévoux s'exprime de même, et ajoute seulement qu'on *peut* employer ce mot au pluriel. Quant aux mots *pincette* et *tenaille*, l'Académie cite des exemples du singulier comme du pluriel.

X

Capon, Caponner. Qui a peur. Ces deux mots ne sont pas françois. Dites, *poltron*, *poltronner*.

Capon, Caponner sont françois, mais n'expriment pas l'idée qu'on y attache à Lyon. Un *capon* est un joueur rusé et fin, attentif à prendre toute sorte d'avantages aux jeux d'adresse. *Caponner* c'est user de ruse, d'adresse au jeu. Ces deux termes sont populaires.

XI

Carabasse. Vendre la carabasse; dites; découvrir le pot aux roses.

Pour conserver la figure, on pourroit dire, ce me semble, vendre la calebasse. L'Académie n'autorise-t-elle pas cette locution en citant celle-ci: Frauder la calebasse?

XII

Carnier. Sac où l'on met le gibier; dites, *carnacière*, s. f.

La troisième syllabe de ce mot ne prend pas un *c*; d'après l'Académie, il faut écrire *carnassière*.

XIII

Chaîne d'oignons. Acheter une chaîne d'oignons; dites, acheter une *glane* d'oignons.

Une *glane* d'oignons et une *chaîne* d'oignons ne sont pas une même chose. *Glane*, à proprement parler, signifie une poignée d'épis que l'on ramasse après que les gerbes ont été emportées. C'est le substantif de *glaner*. Il se dit par extension des fruits, des légumes, etc. Ainsi une *glane* d'oignons signifie une poignée d'oignons. Le mot le plus propre à désigner ce que le peuple entend par une *chaîne* d'oignons, est *chapelet d'oignons*. Cette locution se trouve dans l'Académie.

XIV

Chauffe-lit. Bassin ayant un couvercle percé de plusieurs trous, et servant à chauffer le lit; dites, *bassinoire*. Par la même raison vous direz, *bassiner*, et non pas *chauffer* un lit.

Chauffe-lit est une expression que l'on trouve dans nos anciens Dictionnaires. L'Académie ne l'admet pas. Le Dictionnaire de Trévoux le place au nombre des mots françois, et le définit ainsi: Ce qui sert à chauffer un lit, soit une bassinoire, un moine, ou autres ustensiles.

Quant à cette locution: *chauffer un lit*, elle est françoise. L'Académie dit: *Chauffer un lit* avec une bassinoire, *chauffer des draps*; et M. Molard l'emploie lui-même dans l'article où il la condamne. *Chauffer* ne désigne que l'action; *bassiner* exprime à-la-fois l'action et l'instrument avec lequel on la fait.

XV

Chercher. On ne doit pas dire être à la recherche de quelque chose; mais dites, *être à la poursuite*.

Être à la poursuite n'est pas l'équivalent d'être à la *recherche*. Je crois qu'il faut dire être à la *recherche*. Le mot *poursuite* se rapportant aux personnes, suppose qu'elles fuient. On est à la *poursuite* des ennemis. Appliqué aux choses, il donne à entendre qu'elles peuvent nous échapper. On est à la poursuite d'un emploi. *Recherche* signifie *perquisition*. On est à la *recherche* d'un objet lorsqu'on s'occupe de découvrir où il est.

XVI

Classique. Ce mot ne s'employoit autrefois que pour désigner les auteurs approuvés et qui ont une grande autorité; c'est la définition qu'on en trouve dans le Dictionnaire de l'Académie; mais celui de Trévoux et quelques autres disent que cet adjectif désigne aussi les livres dont on fait usage en classe. Laharpe l'emploie dans ce sens, ainsi que Geoffroi, et l'usage paroît avoir consacré cette nouvelle signification.

L'origine du mot *classique* doit être cherchée dans la langue latine de laquelle nous l'avons emprunté. Les citoyens de Rome étoient, comme l'on sait, divisés en diverses classes. Ceux de la première se nommoient exclusivement Classiques, *cives classici*. On donna dans la suite aux témoins recommandables par leur probité et leurs vertus morales l'épithète de classiques, *testes classici*. Enfin ce mot s'appliqua par extension aux auteurs dont l'excellence et le mérite étoient universellement reconnus, et c'est ainsi que l'on trouve dans Aulu-Gelle cette expression, auteurs classiques, *scriptores classici*. Ces citoyens, ces témoins, ces auteurs, chacun sous des rapports différens, faisoient *autorité*. L'opinion des premiers, les dépositions des seconds, le langage des troisièmes, servoient en quelque sorte de modèle et de règle. Peut-on douter que ce ne soit sur ces notions qu'est basée la définition de l'Académie française? Comment quelques Grammairiens n'ont-ils pas reconnu, aux termes dont elle se sert, qu'elle a voulu consacrer en quelque sorte le sens qu'indique une étymologie si glorieuse?³

Les personnes qui parlent bien se conforment encore aujourd'hui à la décision de l'Académie. L'Encyclopédie, dans un long article consacré à développer le sens précis du mot *classique*, déclare «qu'on peut être applaudi, plaire, devenir célèbre parmi ses contemporains, et cependant n'être jamais un *auteur classique*; que ce droit n'appartient qu'aux *meilleurs écrivains* de la nation la plus éclairée et la plus polie, etc.»

«Je voudrois, dit Boileau, que la France pût avoir ses auteurs *classiques*, aussi bien que l'Italie. Pour cela, il nous faudroit un certain nombre de livres qui fussent déclarés exempts de fautes quant au style. Quel est le tribunal qui aura droit de prononcer là-dessus, si ce n'est l'Académie?» Boileau propose ensuite un travail grammatical sur les bonnes traductions, parce que, dit-il, «les bonnes traductions avouées par l'Académie, en même temps qu'elles seroient comme des modèles pour bien écrire, serviroient aussi de modèles pour bien penser.»

L'abbé d'Olivet juge l'idée de Boileau *solide*; mais il doute qu'il convienne de préférer des traductions, et appliquant à Racine et à Boileau lui-même ce que ce dernier dit des auteurs qui doivent servir de modèles, «Je suis, dit-il, persuadé avec toute la France, qu'ils mériteroient incontestablement tous les deux d'être mis à la tête de nos auteurs *classiques*, si l'on avoit marqué le très-petit nombre de fautes où ils sont tombés.»

Que l'on ôte au mot *classique* la signification consacrée par l'Académie, ou qu'on en rende seulement le sens incertain en lui associant une acception nouvelle, et dès-lors ce que l'on vient de lire, comme ce que nos écrivains ont cru dire de plus juste et de plus précis pour caractériser les modèles qu'offre notre littérature, ne sera plus senti, et même ne pourra plus l'être. D'Olivet, l'Encyclopédie, l'Académie, hésitoient en quelque sorte à proclamer *classiques* nos plus beaux chefs-d'œuvre. Boileau vouloit que ce jugement fût réservé à un tribunal; et aujourd'hui on donnera ce nom à une méthode, à un vocabulaire, à une traduction interlinéaire, à un cours de thèmes, en un mot, au plus petit comme au moins important de tous les livres, pourvu qu'il soit *en usage dans les classes*! Cela ne fait-il pas pitié?

On répondra sans doute que dans le cas dont je viens de parler, le mot *classique* n'a plus le même sens que lorsqu'il est question de nos grands écrivains. Il faut bien le supposer; autrement la sottise seroit trop forte. Mais alors, je le demande, à quel signe reconnoîtra-t-on ce second sens si

³ Les Dictionnaires italiens et espagnols définissent le mot *classique* d'une manière qui rappelle évidemment la même étymologie.

différent du premier? Quel moyen d'éviter la confusion, lorsqu'il sera permis de dire également des œuvres de Racine et des rudimens de Bistac, que ce sont des *classiques*

Конец ознакомительного фрагмента.

Текст предоставлен ООО «ЛитРес».

Прочитайте эту книгу целиком, [купив полную легальную версию](#) на ЛитРес.

Безопасно оплатить книгу можно банковской картой Visa, MasterCard, Maestro, со счета мобильного телефона, с платежного терминала, в салоне МТС или Связной, через PayPal, WebMoney, Яндекс.Деньги, QIWI Кошелек, бонусными картами или другим удобным Вам способом.